



Saint Nazaire, le 31 janvier 2019



communiqué de presse

CGT NAVALE CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Suite à l'annonce officielle de la signature de quatre pétroliers ravitailleurs pour la Marine Nationale française et pour un montant initial de 1.7 milliards d'euros, voici un communiqué de la Cgt Navale des Chantiers de l'Atlantique, premier syndicat du site :

« La réalisation de ces commandes militaires à Saint Nazaire, laissant de côté les arsenaux et donnant la priorité aux gains financiers privés, ne pourra se faire demain sans accroître la charge de travail de chacun, qui est déjà conséquente aujourd'hui aux Chantiers de l'Atlantique.

La CGT Navale des Chantiers de l'Atlantique alerte et revendique un plan massif d'embauche d'ouvriers et de techniciens en CDI, à effet immédiat.

Le plan d'embauche de la direction, réel mais insuffisant, s'appuie toujours aujourd'hui sur le maintien à grande échelle d'une sous-traitance précaire et le recours à l'intérim. **Avec l'annonce de nouvelles commandes, ce plan est d'autant plus incohérent et inacceptable.**

Le recours aux heures supplémentaires ne peut être l'avenir alors que le taux de chômage est de plus de 9% localement. Ce n'est pas tenable physiquement, ce n'est pas tenable socialement.

En 2018, plus de **300 embauches en CDI** ont été réalisées mais dans le même temps, l'entreprise a connu plus de **50 démissions et 10 ruptures « conventionnelles »**. Pour la cgt navale ce phénomène est le marqueur d'un double problème : charge de travail trop élevée et salaires peu motivants.

Au global, ce sont plus de **230 départs de l'entreprises** qui ont été constaté sur l'année 2018.

La CGT demande plus d'embauches (600 ouvriers et 200 techniciens) : **il faut passer à l'étape supérieure :**

- **en termes d'emplois et d'allègement de la charge pour chacun.**
- **et en termes de salaires pour faciliter les recrutements et enrayer les démissions notamment des nouveaux embauchés. »**